

# **Les actions à caractère économique du PNR : quelles retombées sur le territoire ?**

**8-9 novembre 2013 – Saint-Girons (09)**

**Stéphane Caprice**

**(Toulouse School of Economics TSE, INRA)**

## **Plan de l'intervention**

### **Quelques actions du PNR (10 mns)**

- Différents fonds d'aides
  - Pour restaurer le patrimoine
    - Petit patrimoine bâti non protégé
    - Toitures en ardoises et lauzes traditionnelles
  - Pour résorption des points noirs paysagers
- Filières intégrées
  - SCIC Ariège Energie Bois Forêt

### **Structuration de l'offre locale en circuits courts (10 mns)**

La marque PARC

## Petit patrimoine bâti non protégé

Création du fonds : 2007

Maîtrise d'ouvrage : privée ou publique

Financement : Région, Département de l'Ariège

Etat des lieux (Mars 2013)	Nombre de dossiers déposés	Dossiers déposés aux financeurs	Travaux en cours	Réception des travaux	Montant des subventions	Montant des travaux TTC
Total	201	109	11	86	180200	415000

Effet démultiplicateur : 2.3 (3.4 ETP annuel – 5 ans)

Savoir-faire traditionnels : Enduits à la chaux, pierre sèche, toitures en ardoise traditionnelles, charpente traditionnelle, calade, ...

## Toitures en ardoise et lauze traditionnelles

Création du fonds : 2010

Maîtrise d'ouvrage : privée ou publique

Montant de l'aide : de 50 à 85 euros/m<sup>2</sup> de toiture restaurée

Financement : Région, Dép. de l'Ariège, Communauté de communes, Communes

Etat des lieux (Mars 2013)	Dossiers	Surface en m <sup>2</sup>	Montant des subventions	Montant des travaux TTC
Total	43	4015	188000	680000

Effet démultiplicateur : 3.6 (9.4 ETP annuel – 3 ans)

Savoir-faire traditionnels : Taille de l'ardoise, pose au clou à pureau dégressif, ouvertures traditionnelles, détails de couverture, ...

Données secteur : 28 entreprises locales, 50 emplois.

## Résorption des points noirs paysagers

Création du fonds : 2009

Maîtrise d'ouvrage : privée ou publique

Financement : Région

Etat des lieux (Mars 2013)	Dossiers	Montant des subventions	Montant des travaux TTC
Total	77	137000	344000

Effet démultiplicateur : 2.5 (3.6 ETP annuel – 4 ans)

## Filières intégrées

SCIC Ariège Energie Bois Forêt

13 associés dont 3 producteurs

Produit : Plaquettes forestières à destination des chaufferies collectives

2011-2012 : 1200 tonnes

A horizon 2013-2014, 2000 tonnes, ce qui génère 4 ETP annuel.

# Structuration de l'offre locale en circuits courts

## La marque PARC

### La distribution alimentaire en France

Un secteur concentré

Part de marché des six principales centrales d'achat

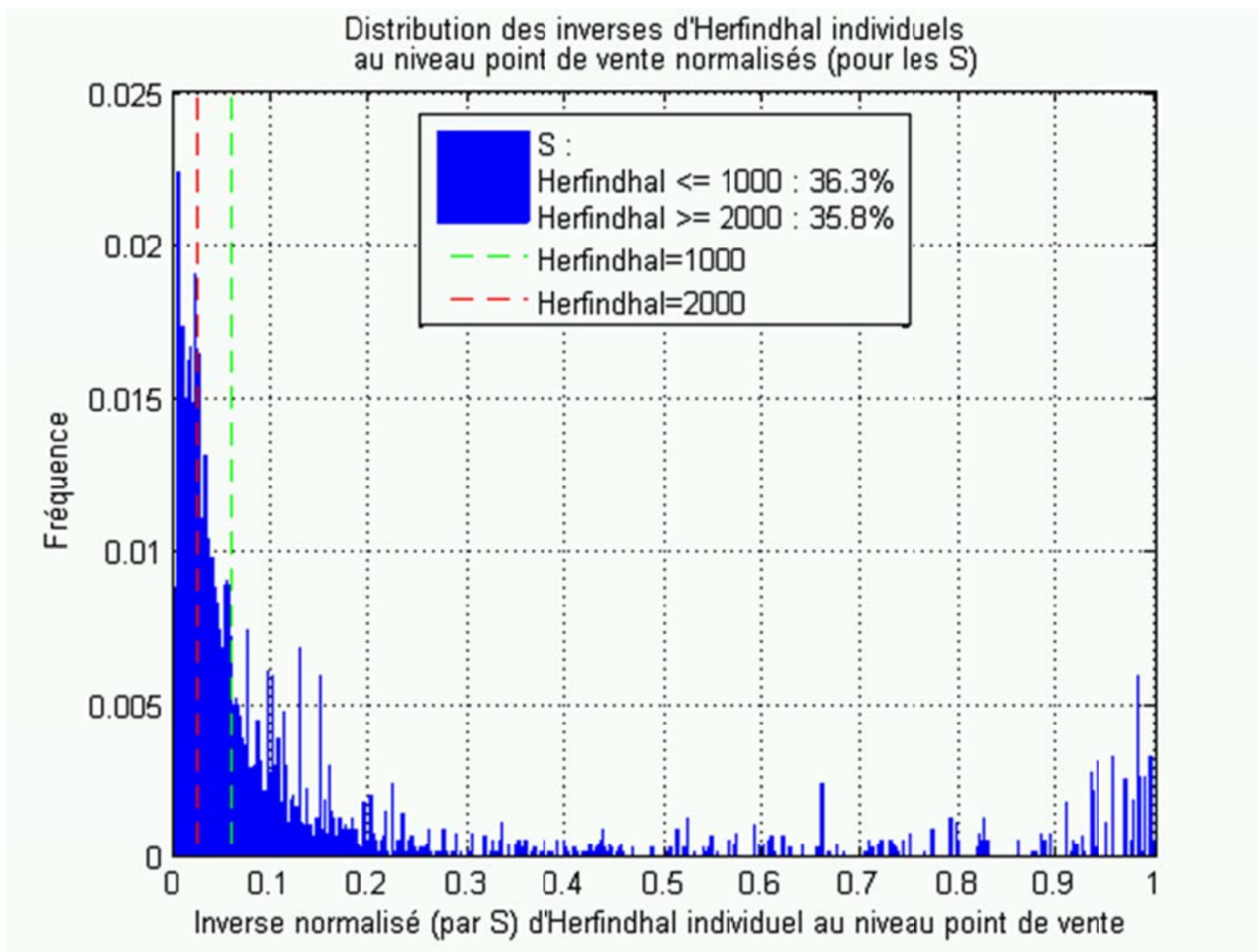
1993 : 35% de la distribution alimentaire

2012 : >70% de la distribution alimentaire

Des évolutions de prix déconnectées du prix des matières premières

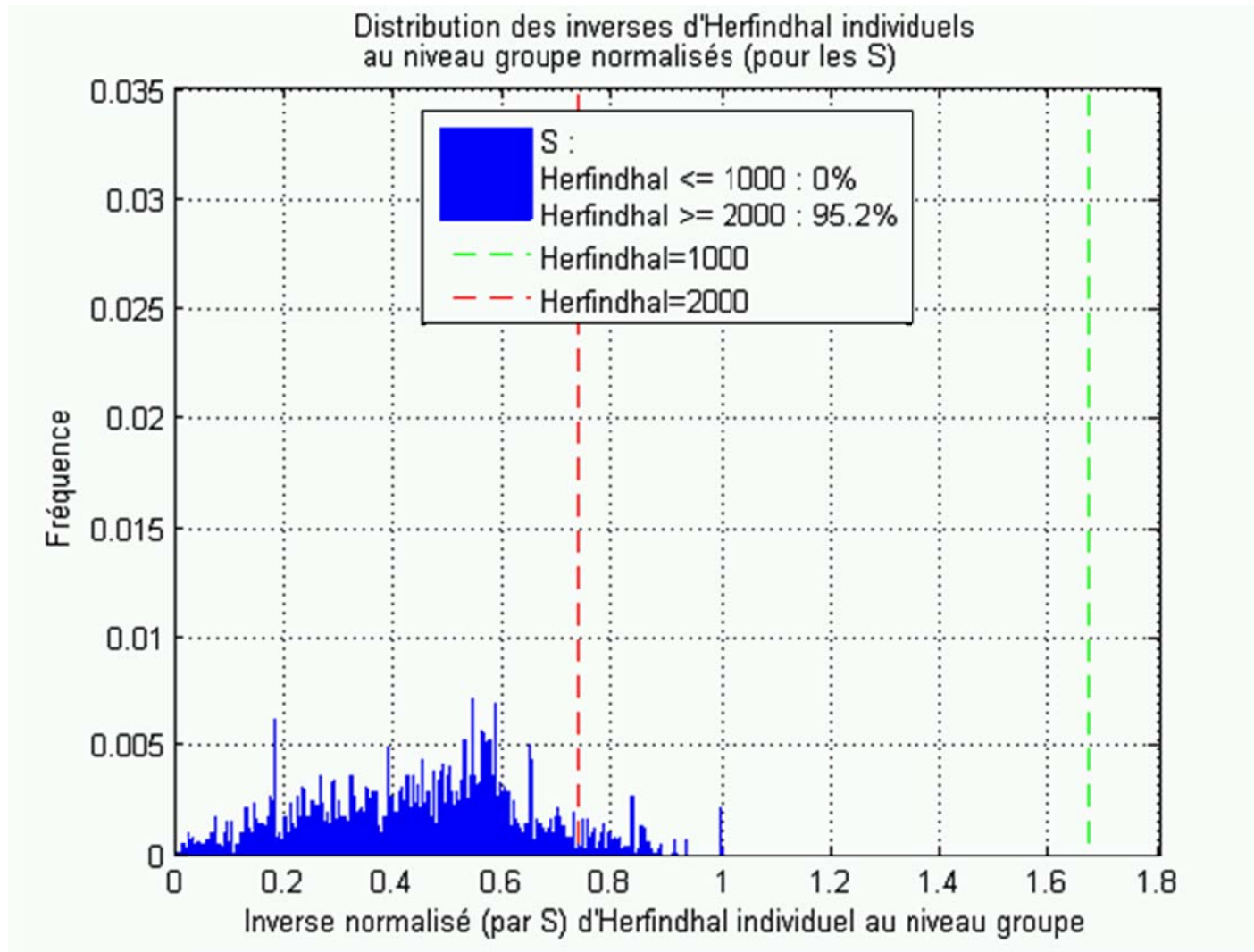
« One-stop shopping as a cause of slotting fees: a rent-shifting mechanism » avec V. von Schlippenbach, *Journal of Economics and Management Strategy*, vol. 22 (3), 2013, 468-487.

« Une analyse de la concentration locale dans le secteur de la distribution alimentaire en France » avec Olivier De Mouzon, travail en cours.

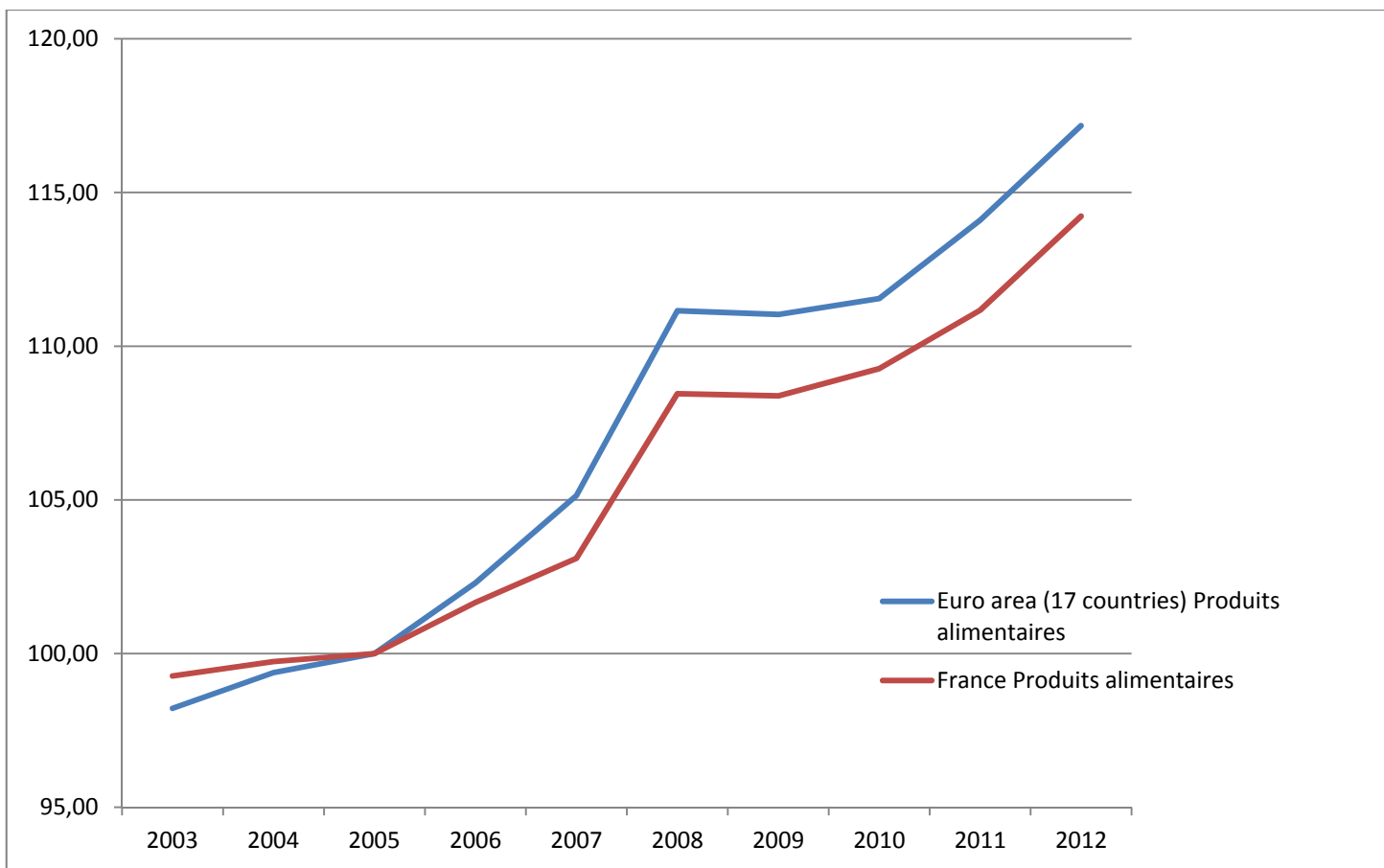


## Répartition des indices de concentration des zones de chalandise – Points de vente



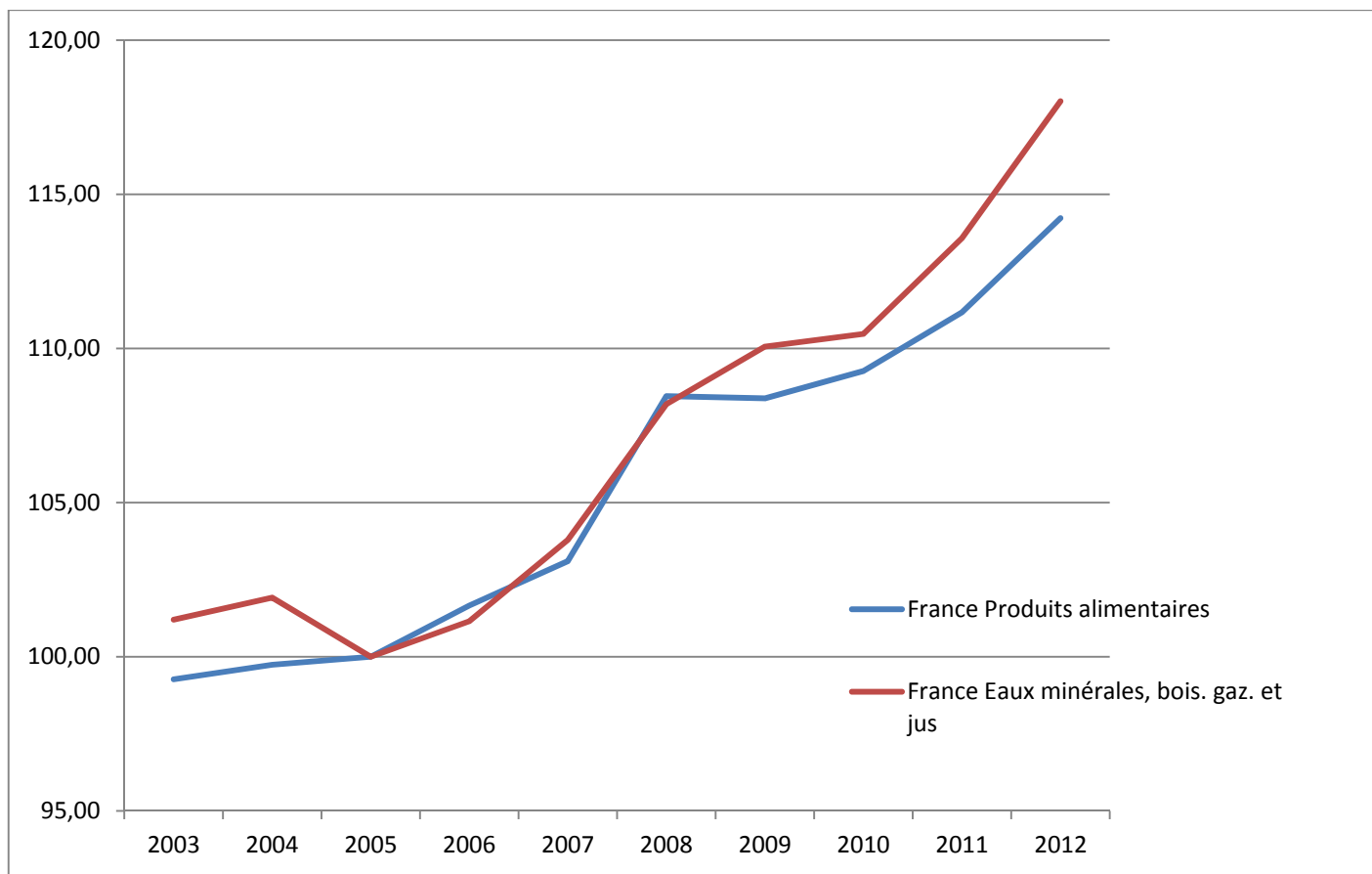


Répartition des indices de concentration des zones de chalandise – Gpes de distribution



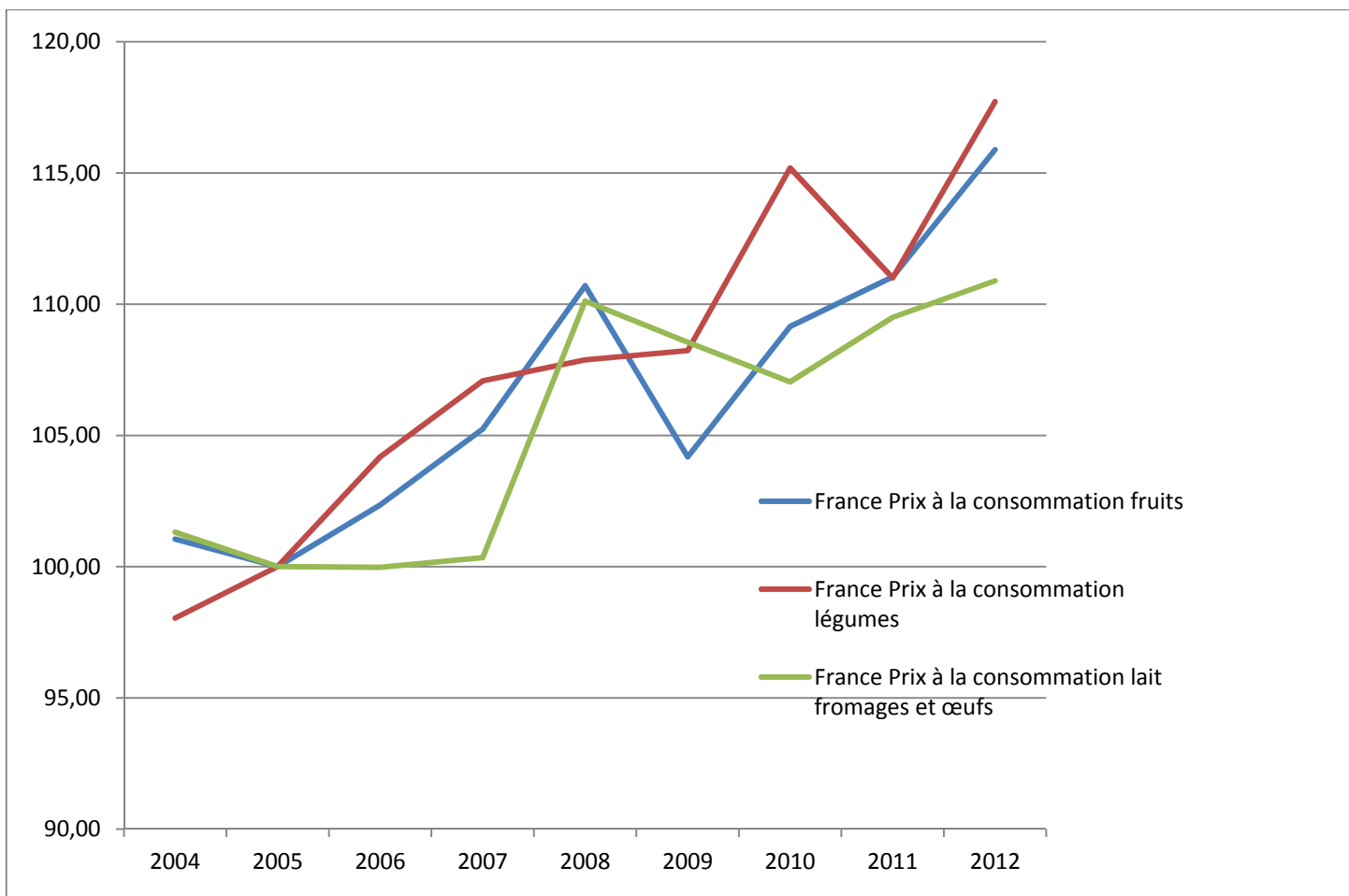
Prix à la consommation - Produits alimentaires

Source : Eurostat.



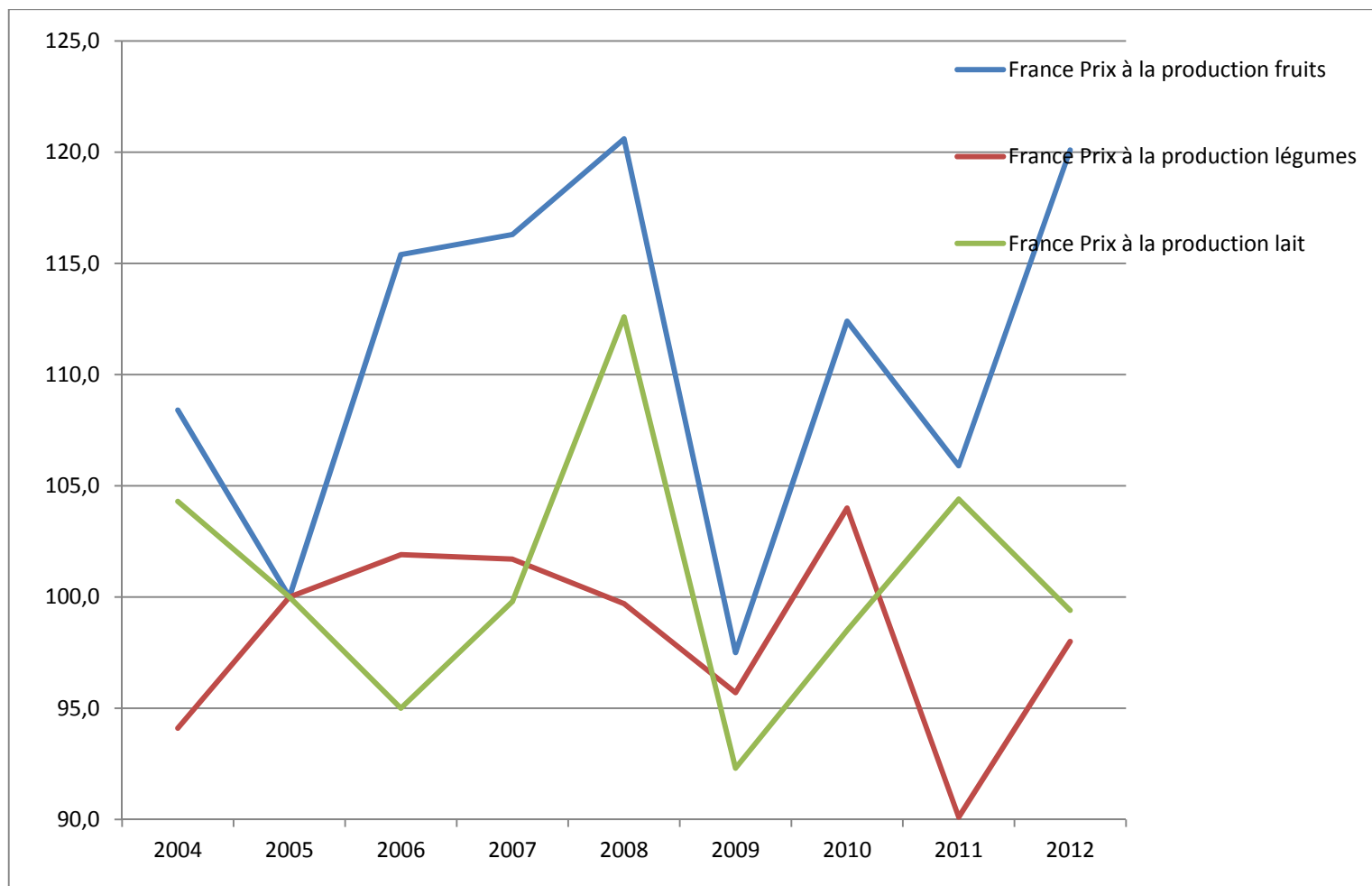
Prix à la consommation (Produits alimentaires / Eaux)

Source Eurostat.



Prix à la consommation (Quelques produits)

Source Eurostat.



Prix à la production (Les mêmes produits)

Source Eurostat.

## **Une alternative : les circuits courts**

Une structuration possible de l'offre locale avec la marque PARC

Objectifs : accroissement de la valeur ajoutée locale, et stabilisation des revenus

Contexte :

Demande d'identification des démarches en circuits courts,

Agenda de la PAC 2014/2020 avec une inscription à l'étude sous le terme « agriculture locale et vente directe » dans le nouveau règlement de la politique de la qualité au côté des mentions « montagne » et « insulaire ».

## Quelques éléments sur le dispositif

La certification des produits (et services) : un cahier des charges national avec un système de contrôle et de certification établi au niveau du territoire (démarche participative avec un technicien du parc, un élu, une association de consommateurs et un producteur pair).

Les catégories de produits en 2012 : produits à base de fruits, fleurs ou plantes ; miels et produits de la ruche ; vins ; savoir-faire « métiers manuels du bois » ; liste élargie, depuis, à d'autres catégories de produits.

Une démarche d'accompagnement et de formation des acteurs bénéficiant de la marque.

Une réflexion autour de la distribution des produits (maisons du PNR, ...).

>100 producteurs.

Dispositif à 3 ans, avec peu ou pas de données chiffrées.

## A défaut, quelques données sur les circuits courts

Exploitations de petite taille, nécessitant de la main-d'œuvre, et diversifiées

	Vente en circuits courts		
	Oui	Non	Tous
Nombre d'exploitations			
	102040	414112	516152
Surface exploitée (nombre d'hectares)			
Moyenne	38.62	58.88	54.94
Main d'œuvre (UTA, Unité de Travail Annuel pour 10 hectares)			
Moyenne	0.73	0.26	0.35
Diversification des activités (OTEX, 7)			
Moyenne	1.95	1.76	1.8

(Source : Agreste 2010, Recensement Agricole (RA), Magali Aubert, « Déterminants de la commercialisation en circuits courts : quels exploitants, sur quelles exploitations ? », 2013)



## Complément sur la main d'œuvre :

Les exploitations en circuits courts ont en moyenne 19,68% de leurs salariés qui ont un statut de permanent, contre 10,74% pour les autres exploitations.

En moyenne, les exploitations vendant en circuit court mobilisent 2,2 unités de travail annuel, les autres exploitations 1,4. (Source : Agreste Primeur N° 275, janvier 2012)

Au-delà des bénéfices attendus en termes d'emploi, pour le territoire, la structuration de l'offre locale en circuits courts peut prendre différentes formes : (Représentations possibles)

Structuration par l'aval :

Stratégie de différenciation des formes de distribution conventionnelles

Exemple : Système U, ensemble de chartes régionales déclinées en dispositifs de contractualisation avec les producteurs locaux

Structuration par l'amont :

Stratégie de diversification des filières territorialisées (labels, IG)

Structuration par le territoire :

Exemples : marché de Grabels (Hérault), démarches collectives territorialisées (Marque PARC, autres marques territoriales : « Saveurs du Périgord », ...)

Différentes raisons qui peuvent pousser à privilégier une forme plutôt qu'une autre :

Structure de la distribution alimentaire en France

Un secteur aval très concentré

Existence d'un panier de biens

(Coûts de recherche et d'identification des circuits courts pour les consommateurs)

Difficilement conciliable avec une structuration en filière

Demande d'identification des démarches (contenu sanitaire, ...), et une demande de coordination entre les différentes démarches.

Je vous remercie pour votre attention.